

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Négociation du personnel de bureau et groupe connexe de Bell

Les 8 000 membres de l'Ontario et du Québec rejettent l'offre patronale

Montréal, le 9 septembre 2009 – C'est dans une proportion de 72% que les membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ) ont rejeté la dernière offre de Bell. Le caucus des sections locales qui représente les employés de bureau avait recommandé le rejet de cette offre, recommandation qui a été suivie par les membres. « *Nos membres en ont gros sur le cœur parce qu'au cours des dernières années, plusieurs d'entre elles ont subi des réajustements salariaux à la baisse suite à des réévaluations d'emplois ou d'autres mesures qui ont eu pour conséquence de faire baisser leur revenu. C'est clair que dans ce contexte, les dernières offres de Bell n'ont pas répondu aux attentes* », a expliqué Michel Ouimet, vice-président exécutif du SCEP-Québec.

De nombreux désaccords

« *Au cours des derniers renouvellements de la convention collective, le personnel a accepté certains reculs et sacrifices afin de maintenir les emplois, d'éviter la sous-traitance et la délocalisation du travail outre mer et ailleurs en Amérique du Nord. Et malgré tout, Bell a continué ses pratiques. À un moment donné, il y a une limite à exiger sans rien donner en retour* », a poursuivi M. Ouimet.

Précisons que les facteurs qui ont mené à ce rejet reposent notamment sur les points suivants:

- La sécurité d'emploi, qui n'est pas adéquatement assurée alors que Bell a procédé à de nombreuses délocalisations dans les derniers mois et les dernières années;
- La question des avantages sociaux à la retraite que Bell a décidé de réduire de manière unilatérale;
- Les offres salariales inadéquates compte tenu des réductions salariales importantes que plusieurs membres ont subies;
- Des inquiétudes non résolues relativement à l'équité salariale;
- Etc.

Prochaines étapes

Le Syndicat a transmis le résultat du vote à Bell et a l'intention, au cours des prochains jours, de s'adresser à la ministre du Travail afin qu'elle nomme un conciliateur au dossier, et ce, le plus rapidement possible. « *Une chose est certaine, c'est que Bell devra prendre acte de ce rejet et réajuster son tir* », a conclu M. Ouimet.

Soulignons que cette négociation a débuté il y a 4 mois et concerne tout le personnel de bureau et groupe connexe de Bell Canada du Québec et de l'Ontario. Depuis les

dernières semaines, des assemblées ont été tenues dans toutes les régions afin de présenter l'offre patronale et de tenir le vote.

Le SCEP est le plus important syndicat du secteur des communications tant au Québec qu'au Canada.

-30-

Source : Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ)
Pour information : Marie-Andrée L'Heureux, représentante nationale, (514) 916-7373